

Fiche de première consultation

Merci de compléter cette fiche d'information médicale avant votre première consultation.

Renseignements administratifs :

Nom : Nom de naissance :
 Prénom(s) : Date de naissance :
 Adresse postale/ CP et ville :
 Profession : Téléphone fixe :
 Téléphone portable :
 Situation de famille : marié(e) divorcé(e) célibataire concubinage veuf(ve)
 Nombre d'enfants : Nom de votre ancien médecin traitant :
 Numéro de Sécurité Sociale :
 Adresse mail :
 Langues parlées : Français Anglais Autre (préciser).....

Ouverture des droits :

SS de base jusqu'au : AME jusqu'au :
 PUMA jusqu'au Aucun droit
 CCS jusqu'au : En cours - dossier initié le :

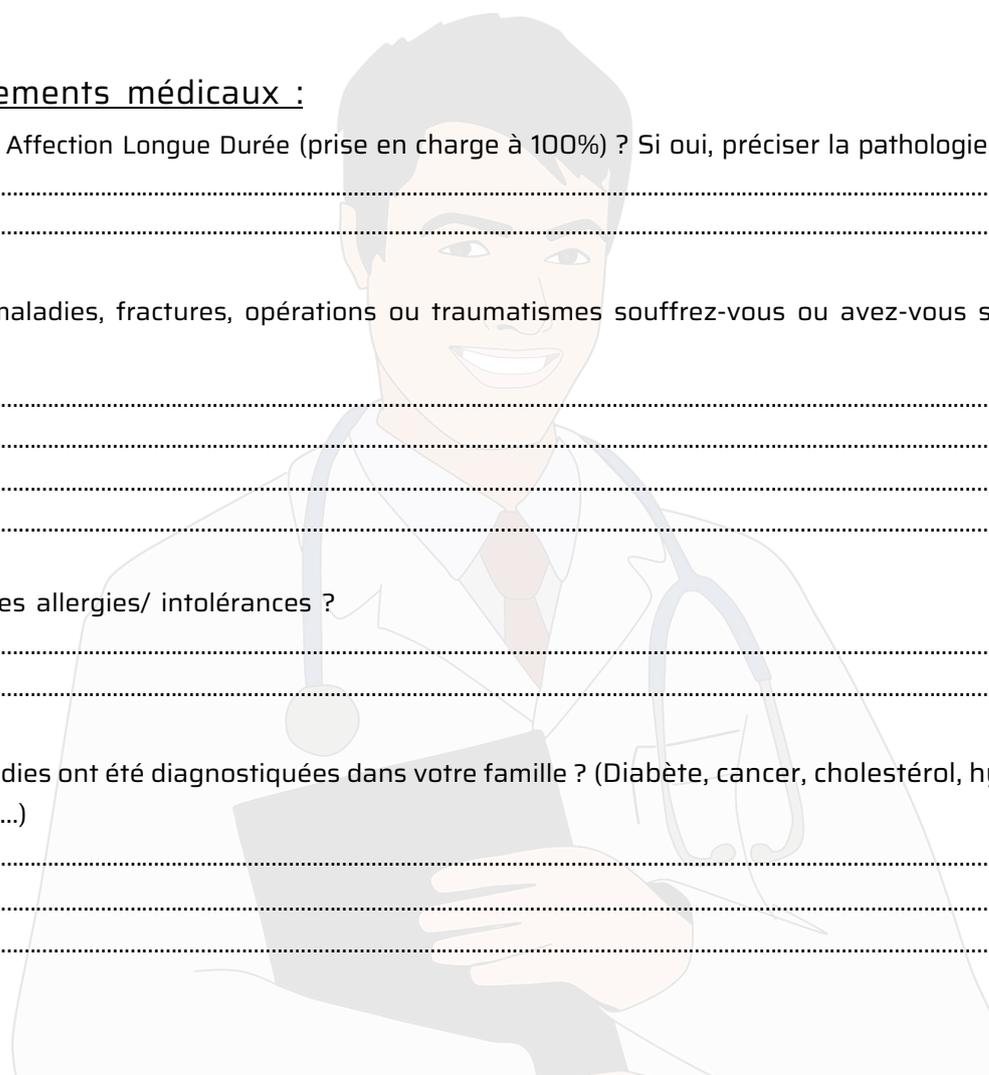
Renseignements médicaux :

Êtes-vous en Affection Longue Durée (prise en charge à 100%) ? Si oui, préciser la pathologie

De quelles maladies, fractures, opérations ou traumatismes souffrez-vous ou avez-vous souffert ? Depuis quand ?

Avez-vous des allergies/ intolérances ?

Quelles maladies ont été diagnostiquées dans votre famille ? (Diabète, cancer, cholestérol, hypertension, AVC, mentale, etc...)



Avez-vous fait une prise de sang récemment ? Si oui, merci d'en apporter les résultats lors de votre rendez-vous.

Consommez-vous des excitants ? (Café, tabac, alcool, drogues)

Quels sont vos traitements actuels ? (Nom des médicaments ou apportez vos ordonnances)

Êtes-vous suivi par un(e) infirmier(e) à domicile ? OUI NON

Nom/prénom de l'infirmière :

Adresse :

Tél :

Mail :

Êtes-vous suivi par un(e) Assistante sociale// pharmacien traitant// aide à domicile // spécialiste ? (indiquer leurs noms et numéro de téléphone)

Pour quelle(s) raison(s) vous ne trouvez pas de médecin traitant ?

Merci d'apporter votre carte vitale, dossier médical ou dernière ordonnance et carnet de vaccination. Sans ces documents, le médecin se donne le droit de vous refuser en consultation.

En nous fournissant ces données, vous consentez de façon libre et éclairée que ces informations fournies à la CPTS de Metz et environs et son équipe soient transmises à la Caisse d'assurance Maladie de la Moselle, à une infirmière et un interne en médecine afin de suivre votre dossier de recherche de médecin traitant. Vos données à caractère personnel ne seront utilisées que dans le cadre de ce suivi.

Pour rappel, la CPTS de Metz et environs peut traiter uniquement les demandes de patients qui n'ont pas de médecin traitant déclaré, la perte d'un médecin généraliste ou un déménagement sur le territoire. Depuis la crise du Covid-19, aucun médecin généraliste ne prend sans rendez-vous. De plus, le nombre de médecins généralistes diminuant chaque année complique la tâche pour des patients en réelle recherche de médecin traitant pour un suivi régulier de leurs maladies/pathologies.

Si vous souhaitez néanmoins consulter rapidement sans déclarer de médecin traitant, vous pouvez contacter directement le CMSI (tel 03 56 66 00 61) ou Médigarde (tel 08 20 33 20 20).

Vous pouvez de même consulter le site internet Doctolib ou ma blouseblanche pour voir si des praticiens sont disponibles à proximité de votre domicile.

Date